

COMMUNE DE LE PONT-DE-BEAUVOISIN (SAVOIE)
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 JUIN 2020

Présents : M. Christian BERTHOLLIER, Mme Myriam FERRARI, M. Daniel PEYSSONNERIE, Mme Céline YACONO, M. Daniel LOMBARD, Mme Monique SANVIDO, Mme Anny LABARRE, Mme Bernadette BLANC-DREVETTE, M. François DEUDON, M. Olivier CASTELLIN, Mme Louisa BELAGGOUNE, M. Abdelkader DJELLAD, M. Thierry MERMET-PEROZ, M. Damien COMTE, Mme Sandie HACHICHI-GUSMAN, Mme Geneviève VILLETON, Mme Catherine FERRARI, M. Pascal LECOCQ, M. François MEDIMEGH

Approbation du Compte-rendu de la réunion précédente : Monsieur LECOCQ indique qu'il a été omis de spécifier que la charte de l'élu a été lu par Monsieur le maire après son élection. Le compte-rendu est néanmoins adopté à l'unanimité.

Monsieur Olivier CASTELLIN a été désigné secrétaire de séance.

06012020 - DELEGATION ACCORDEE A MONSIEUR LE MAIRE SELON ARTICLE 2122-22 DU CGCT

En vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil municipal, à l'unanimité, à octroyer à Monsieur le maire une partie des délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT :

4) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés (travaux, fournitures et de services) et des accords-cadres en dessous d'un plafond fixé à 100 000.00 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6) De passer les contrats d'assurance ;

8) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

11) De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

16) D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal ;

24) D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

27) De procéder, pour les opérations d'investissements validées en amont par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

Monsieur le maire spécifie que ces délégations sont accordées pour la durée du mandat mais révocables à tout moment et qu'elles pourront être exercées par un suppléant en cas d'empêchement du maire.

Monsieur le maire rendra compte de l'exercice de ses délégations à chaque réunion du conseil municipal.

06022020 - DELEGATION DE SIGNATURE ACCORDEE AUX ADJOINTS

A l'unanimité, l'assemblée a autorisé Monsieur le maire à donner une délégation de signature à l'ensemble des adjoints pour toute affaire concernant la commune et sans restriction dans les deux cas énumérés :

- Absence ou empêchement du Maire
- Urgence de la décision à prendre touchant à la sécurité des personnes

06032020 - INDEMNITES VERSEES AUX ELUS

Monsieur le Maire a rappelé qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions dans la limite des taux maximums fixés par la loi.

A l'unanimité, il a été décidé d'octroyer une indemnité à l'ensemble du conseil municipal et de ne répartir que 84% de l'enveloppe globale autorisée.

Les taux fixés sont les suivants :

- Maire : 38,143 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Adjoints (5) : 13,56 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Conseillers municipaux (13) : 1,63 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

06042020 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET MAPA

La commission d'appel d'offres (CAO) est une commission obligatoire qui intervient à titre principal dans le choix des offres, donc dans l'attribution des marchés.

A l'unanimité, ont été élus :

- Membres titulaires : Pascal Lecocq, Daniel Lombard, Daniel Peyssonnerie
- Membres suppléants : Abdelkader Djellad, Monique Sanvido, Geneviève Villette

La totalité de ces membres (titulaires et suppléants) constitueront également la commission « Marché à procédure adaptée » (MAPA)

06052020 - COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

La commission de contrôle des listes électorales est chargée de contrôler la régularité des listes électorales (radiation et inscription).

A l'unanimité, ont été élus :

- Liste REUNIR POUR AGIR : Bernadette Blanc-Drevette, Olivier Castellin, Thierry Mermet-Peroz
- Liste VOTRE COMMUNE VOUS APPARTIENT : Pascal Lecocq, François Medimegh

06062020 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La commission communale des impôts directs intervient notamment dans le cadre de la détermination des valeurs locatives cadastrales des biens imposables aux impôts directs locaux.

A l'unanimité, la liste suivante a été désignée :

M. Christian Berthollier, Mme Myriam Ferrari, M. Daniel Peyssonnerie, Mme Céline Yacono, M. Daniel Lombard, Mme Monique Sanvido, Mme Anny Labarre, Mme Bernadette Blanc-Drevette, M. François Deudon, M. Olivier Castellin, Mme Louisa Belaggoune, M. Abdelkader Djellad, M. Thierry Mermet-Peroz, M. Damien Comte, Mme Sandie Hachichi-Gusman, Mme Geneviève

Villeton, Mme Catherine Ferrari, M. Pascal Lecocq, M. François Medimegh, Mme Nicole Dien, M. Jean-François Bernerd, M. Alain Sanvido, Mme. Bérangère Mourocq, Mme Sylvie Mahe, Mme Aurélie Teixeira, Mme Marie-Thérèse Bellina, Mme Lynda Berthelot, Mme Patricia Lombard, M. Florian Haraca, M. Patrice Mermet, M. Gérard Goze Et M. Thierry Mayoral

06072020 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL – RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action social (CCAS) est composé du maire, qui en assure la présidence, et en nombre égal de membres élus et de membres nommés. A l'unanimité, l'assemblée décide de fixer le nombre des membres élus au sein du conseil municipal à cinq et cinq également pour les personnes élues du milieu associatif portant ainsi le nombre des membres du conseil d'administration à dix plus le Président. A l'unanimité, ont été élus : Damien Comte, Catherine Ferrari, Sandie Hachichi-Gusman, Monique Sanvido, Geneviève Villeton

06082020 - COOPERATION INTERCOMMUNALE – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA REGION DU THIERS - ELECTION DELEGUES ET SUPPLEANTS :

La commune adhère au SIAEP de la Région du Thiers pour la compétence Eau Potable. A l'unanimité, ont été élus pour y représenter la commune :

- Délégué titulaire : Daniel Lombard
- Délégué suppléant : Pascal Lecocq

COOPERATION INTERCOMMUNALE – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES - ELECTION DELEGUES ET SUPPLEANTS : Point retiré. L'élection sera faite en Communauté de communes Val Guiers.

06092020 - COOPERATION INTERCOMMUNALE – SIVU DU GYMNASE DU COLLEGE DU GUILLON - ELECTION DELEGUES ET SUPPLEANTS :

Conformément aux statuts du SIVU du Gymnase du Collège Le Guillon ont été nommés deux titulaires et un suppléant pour y représenter la commune. A l'unanimité, ont été élus pour y représenter la commune :

- Délégués titulaires : Abdelkader Djellad, François Medimegh
- Délégué suppléant : François Deudon

06102020 - COOPERATION INTERCOMMUNALE – SIVU DU GYMNASE DU LYCEE PRAVAZ - ELECTION DELEGUES ET SUPPLEANTS :

Conformément aux statuts du SIVU du Gymnase du lycée Pravaz ont été nommés deux titulaires et deux suppléants pour y représenter la commune. A l'unanimité, ont été élus :

- Délégués titulaires : Olivier Castellin, Céline Yacono
- Délégués suppléants : Abdelkader Djellad, Bernadette Blanc-Drevette

06112020 - ORGANISME EXTERIEUR – JUMELAGE ET LES AMIS DU TOGO

La commune est membre de droit du conseil d'administration des associations suivantes :

- Jumelage

- Les Amis du Togo

A l'unanimité, ont été désignés comme représentants de la commune :

- Jumelage : Christian Berthollier, Abdelkader Djellad, Sandie Hachichi-Gusman, Pascal Lecocq, François Medimegh, Daniel Peyssonnerie, Céline Yacono
- Les Amis du Togo : François Deudon, Sandie Hachichi-Gusman, Pascal Lecocq, Geneviève Villeton

06122020 - ORGANISME EXTERIEUR – ISACTYS ET LA MAISON DES AUGUSTINES

A l'unanimité, l'assemblée a décidé de déposer une candidature auprès de l'EHPAD de la Maison des Augustines et de l'association ISACTYS en proposant les représentants suivants :

- ISACTYS : Pascal Lecocq, Daniel Peyssonnerie, Monique Sanvido
- Maison des Augustines : Bernadette Blanc-Drevette, François Deudon

06132020 - ORGANISME EXTERIEUR – COMITE NATIONALE D'ACTION SOCIALE

La collectivité a l'obligation de mettre en œuvre une action sociale au bénéfice de leurs agents. Cette dernière est honorée par l'adhésion au Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS).

A l'unanimité, le conseil municipal a désigné pour y représenter la commune :

- Représentant titulaire : Myriam Ferrari
- Représentant suppléant : Louisa Belaggoune

06142020 - DELEGUE DEFENSE NATIONALE

A l'unanimité, Olivier Castellin a été élu délégué « Défense Nationale ».

06152020 - COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions communales sont chargées de donner un avis à l'ensemble du conseil et par leur compétence, permettent de traiter plus efficacement les différents dossiers soumis au vote du conseil municipal.

A l'unanimité, l'assemblée a décidé de créer les commissions suivantes :

- **CADRE DE VIE** : Louisa Belaggoune, Olivier Castellin, Abdelkader Djellad, Sandie Hachichi-Gusman, Anny Labarre, Pascal Lecocq, Daniel Lombard, Thierry Mermet-Peroz, Daniel Peyssonnerie, Geneviève Villeton avec comme vice-président Daniel Lombard
- **ANIMATION** : Bernadette BLANC-DREVETTE, Olivier CASTELLIN, Damien COMTE, François DEUDON, Catherine FERRARI, Myriam FERRARI, François MEDIMEGH, Daniel PEYSSONNERIE, Geneviève VILLETON avec comme vice-présidente Myriam FERRARI
- **PLU** : Christian Berthollier, Bernadette Blanc-Drevette, François Deudon, Abdelkader Djellad, Sandie Hachichi-Gusman, Daniel Lombard, Thierry Mermet-Peroz, Daniel Peyssonnerie, Monique Sanvido avec comme vice-présidente Monique Sanvido
- **SCOLAIRE** : Louisa Bellagoune, Abdelkader Djellad, Catherine Ferrari, Myriam Ferrari, Sandie Hachichi-Gusman, Daniel Lombard, Céline Yacono avec comme vice-présidente Céline Yacono
- **COMMUNICATION** : Bernadette Blanc-Drevette, Damien Comte, Catherine Ferrari, Myriam Ferrari, Anny Labarre François Medimegh, Daniel Peyssonnerie, avec comme vice-président Daniel Peyssonnerie

06162020 - NOMINATION DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE MEMBRE DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

A l'unanimité, le conseil municipal a désigné pour représenter la commune à l'assemblée générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale :

- Titulaire : Christian Berthollier
- Suppléant : Myriam Ferrari

06172020 - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS

Les besoins du service peuvent justifier l'urgence de recrutement d'agents contractuels. Ainsi, à l'unanimité, l'assemblée autorise Monsieur le maire à recruter des agents contractuels.

06182020 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2020 POUR LA RENOVATION THERMIQUE DE LA CASERNE DE GENDARMERIE

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder à la rénovation thermique de la gendarmerie par le changement des menuiseries de tous les appartements et de la porte du hall d'entrée dans l'optique de réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement, de baisser les dépenses de fonctionnement liées à la facture énergétique et de diminuer les nuisances sonores.

Le coût de ce projet est estimé à 45 689.00 € HT.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce projet et sollicite une aide financière la plus élevée possible auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2020.

06192020 - REMISE GRACIEUSE DE LOYERS

En marque de soutien face à la crise économique engendrée par le COVID 19, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'octroyer une remise gracieuse des loyers allant de mars à mai 2020 pour les locaux communaux loués à :

- Monsieur Jean DISCINI pour le magasin « Au fil du Guiers »
- Madame Annie LECOCQ pour l'atelier de peinture
- Madame Sylvie ESCOMEL pour le salon de coiffure « Syl'Tif »

Questions et informations diverses :

Monsieur le maire expose :

- Le prochain conseil municipal sera basé essentiellement sur le budget 2020 et se tiendra avant la fin du mois.
- Pour pallier au départ à la retraite d'un agent du service technique et ainsi ne pas recruter dans l'urgence, une entreprise est chargée de l'entretien des espaces verts de quatre sites de la commune.
- Des visières de protection ont été distribuées aux commerçants du centre-ville par Daniel Peyssonnerie et son homologue de Pont de Beauvoisin Isère, Sylvie Vander-Bauwhede. Ils ont reçu un accueil chaleureux et vont continuer leur distribution avec les zones d'activité économique.
- Une page facebook de la commune a été créée.

- Il est convenu qu'une visite des bâtiments communaux sera proposée à l'équipe municipale dès que les conditions sanitaires seront plus favorables.
- Une rencontre entre les bureaux municipaux des deux Pont est prévue.

Céline Yacono, adjointe aux affaires scolaires, a pris la parole pour expliquer le fonctionnement actuel de l'école pour répondre à la demande Pascal Lecocq :

- Le protocole sanitaire très stricte étant compliqué à mettre en place, il a été décidé que l'école maternelle restera fermée jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Actuellement, les élèves prioritaires (enfants de soignant, d'enseignant ou de force de l'ordre) sont accueillis tous les jours et une organisation a été mise en place pour que tous les niveaux de primaire puissent venir au moins deux jours par semaine à l'école sur la base du volontariat. Des enfants « décrocheurs » de grande section ont également pu être rattachés à cette organisation.
- Le système de repas froid pris en classe a été poursuivi pour cette deuxième période de déconfinement afin de limiter le brassage des enfants.
- L'inspection académique a souhaité que soit mis en place, dès juin, un dispositif nommé 2S2C (Sport, Santé, Culture et Civisme) afin de permettre de recevoir davantage d'enfants. Ayant beaucoup trop d'inconnues, il a été décidé de ne pas le mettre en place pour cette fin d'année. Une visioconférence avec l'inspection académique, ce mardi 10 juin, permettra sans doute d'obtenir des réponses et nous permettre de comprendre comment et par qui ce dispositif sera mis en fonction. Le détail du financement reste lui aussi en suspend.

Pour répondre à la demande de Pascal Lecocq sur la mise en place du règlement du conseil municipal, Monsieur le maire a indiqué que le délai de 6 mois qui nous est octroyé sera respecté.

La séance est levée à 21 h 40

Le Maire,

Christian Berthollier

